

## LES IMPACTS DE L'ENLÈVEMENT PARENTAL

Arrachés à leur famille, leurs amis et leur milieu de vie, les enfants victimes d'enlèvement parental sont souvent projetés dans une vie où règnent l'incertitude et l'isolement.

Cette perte immédiate du lien d'appartenance à un groupe peut engendrer des problèmes d'ordre psychologique et social, dont la perte du sentiment de sécurité, la difficulté ou l'incapacité d'avoir confiance en soi et aux autres et la peur de l'abandon.

Plusieurs d'entre eux sont négligés, traumatisés, forcés de vivre comme des fugitifs ou encore, plongés dans la pauvreté.

## DE L'AIDE AU BOUT DES DOIGTS

Rappelez-vous que vous n'êtes pas seul! Après avoir avisé les autorités policières de la disparition de votre enfant, communiquez sans tarder avec Réseau Enfants-Retour pour recevoir l'aide, le soutien et les conseils nécessaires pour retrouver votre enfant.

### Prévention et éducation

Le Réseau Enfants-Retour offre, aux familles et aux professionnels, une gamme de ressources sur la sécurité, la prévention des enlèvements et de l'exploitation et l'utilisation sécuritaire d'Internet.



**réseau  
enfants-retour**  
Garder l'espoir en vie



## QUAND LE KIDNAPPEUR EST UN PARENT

### COMMENT RECONNAÎTRE ET COMMENT PRÉVENIR L'ENLÈVEMENT PARENTAL



514 843-4333 • 1 888 692-4673  
Télécopieur : 514 843-8211

## MÊME EN ÉTANT AVEC UN DE SES PARENTS, UN ENFANT PEUT ÊTRE EN DANGER.

**Saviez-vous que l'enlèvement parental est la forme la plus fréquente d'enlèvement d'enfants au Canada?**

Chaque année, des centaines d'enfants en sont victimes.

### L'enlèvement parental :

- Représente une des formes les plus méconnues d'abus envers les enfants;
- Est un acte criminel dans toutes les provinces canadiennes;
- Peut avoir des effets dévastateurs sur le développement psychologique et social de l'enfant;
- Bouleverse la vie du parent qui en est victime, des autres membres de la famille et des proches.



Communiquez avec nous :

### Réseau Enfants-Retour

6830, av. du Parc, bureau 420

Montréal (QC) H3N 1W7

Tél. : 514 843-4333

Sans frais : 1 888 692-4673

Télec. : 514 843-8211

[reseauenfantsretour.org](http://reseauenfantsretour.org)

Organisme enregistré n° 10788 6863 RR0001



## LES MOTIFS DE L'ENLÈVEMENT PARENTAL

De nombreuses raisons peuvent motiver un parent à vouloir enlever son enfant :

- Le désir de punir son conjoint/ ancien conjoint;
- Le refus d'accepter une séparation/divorce;
- Le sentiment que les modalités de garde d'enfant ou de droits de visite sont injustes;
- La difficulté à s'adapter aux coutumes d'un pays étranger;
- Le désir d'exercer seul le rôle de parent;
- Les différences culturelles au sein du couple;
- Les pressions de la famille pour retourner dans le pays d'origine;
- La croyance que l'autre parent présente un danger pour l'enfant.

### À quel moment peut se produire un enlèvement parental?

- Pendant l'exercice des droits de visite;
- Lors d'un voyage hors du pays avec l'enfant;
- Avant ou après une séparation/divorce, particulièrement lorsqu'une garde légale a été accordée.

**Lors d'un enlèvement parental, il est impératif d'agir rapidement!**

**Communiquez sans tarder avec les autorités policières et demandez rapidement l'aide d'un avocat.**



## LES SIGNES AVANT-COUREURS D'UN ENLÈVEMENT PARENTAL

Un enlèvement parental est rarement spontané ou impulsif; il est en fait soigneusement planifié par le parent et peut inclure :

- Une tentative précédente d'enlèvement;
- De fortes pressions afin d'emmener l'enfant en vacances dans son pays d'origine;
- Un changement de comportement soudain de la part du conjoint : attitude plus conciliante, démonstrations d'affection, etc.;
- Des commentaires étranges de la part de l'enfant : « Je vais aller dans une nouvelle école », « Je vais prendre l'avion pour aller en voyage », etc.;
- Une démission soudaine ou la prise d'un congé pour des raisons personnelles;
- La vente de la propriété sans en chercher une nouvelle;
- La liquidation des biens : vente de meubles, appareils ménagers, voiture, etc.;
- La fermeture des comptes bancaires;
- Une demande de passeport;
- La disparition soudaine des documents officiels de l'enfant (certificat de naissance, passeport).

## PRÉVENIR L'ENLÈVEMENT PARENTAL

Bien que l'on ne puisse pas toujours empêcher un enlèvement parental, il existe plusieurs façons de réduire les risques :

- Remettez une copie de l'ordonnance de garde aux responsables de l'école ou de la garderie de votre enfant, et informez-les sur l'identité de la personne autorisée à venir chercher l'enfant;
- Efforcez-vous de maintenir des relations cordiales et harmonieuses avec l'autre parent, votre ancienne belle-famille, ainsi qu'avec vos amis communs;
- Respectez les droits de visite de l'autre parent;
- Tenez un journal daté incluant différentes informations (description du véhicule, numéro de la plaque d'immatriculation, horaire des visites, etc.) ainsi que toutes les interactions de votre enfant avec l'autre parent;
- Ayez toujours avec vous les documents d'identité à jour de votre enfant.

**N'ignorez jamais une menace d'enlèvement ou de mauvais traitement! Si vous en êtes victime, communiquez immédiatement avec votre service de police.**

Pour savoir comment protéger votre enfant d'un enlèvement parental, visitez notre site : [reseauenfantsretour.org](http://reseauenfantsretour.org)



Fondé en 1985, Réseau Enfants-Retour s'est taillé une solide réputation à titre d'organisme sans but lucratif en se consacrant sans relâche à la recherche des enfants disparus et à la prévention des disparitions et des agressions.

Lors d'une disparition, Réseau Enfants-Retour peut vous aider de plusieurs façons :

- Faire la liaison avec les agences d'application de la loi, les services sociaux, les avocats, les différentes agences gouvernementales, etc.;
- Offrir du soutien et des services de référence aux familles pendant toute la durée des recherches et lors du retour de l'enfant au pays;
- Assister les familles lors du processus de réunification et à la suite du retour de l'enfant à la maison;
- Transiger avec les médias au besoin;
- Mettre en relation les familles éprouvées avec d'autres parents ayant vécu une telle situation;
- Défendre les droits des familles et des enfants disparus.

